

Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 1^{er} février 2021 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS **DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE**

Nombre de
délégués titulaires
présents : 31/37

L'an deux mille vingt et un le premier du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne, s'est réuni à la salle polyvalente Paul Grandjean - Place Julien-Duriez à 71500 SAINT USUGE.

Nombre de
délégués suppléants
ayant voix
délibérative : 5

Etaient présents :

Nombre de
personnes ayant
pris part à la
délibération : 36

Délégués titulaires : M. PUTIN Daniel, M. STEURER Blaise, Mme BUATOIS Christine , M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. LONGIN Jean-Michel, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, Mme BOUDIER Sylvie, M. GALOPIN Christophe, M. FIERIMONTE Sébastien, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. PARADIS Laurent, Mme JACQUARD Françoise, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, Mme ROBELIN Nadine

Date de la
convocation :
25/01/2021

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme GILLES Géraldine, Mme MATHY Paule, M. BONIN Jacky, Mme GANDRE Stéphanie, M. PAPIN Jean-Pierre

Secrétaire de séance : M. CHEVREY Mickaël

Délibération n°2021-009 : Adoption compte administratif 2020 du budget annexe « Instruction du droit des sols »

- *Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu les articles L.2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Considérant la réunion de bureau du 18 janvier 2021 ;*

M. le Président indique que l'arrêté des comptes du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne est constitué par le vote du comité syndical délibérant sur le compte administratif. Le vote de l'organe délibérant sur les comptes devant intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice, M. le Président propose de voter le compte administratif 2020. Le compte administratif 2020 dressé par M. le Président Anthony VADOT, ordonnateur, est présenté sous forme de tableau de synthèse du budget 2020 par compétence et détaillé par article, tel qu'annexé.

Comme indiqué dans le CGCT, il convient de désigner un membre du comité syndical, autre que le Président, pour présider au vote du compte administratif.

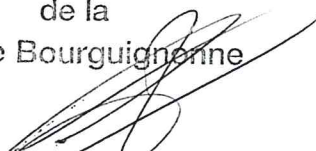
M. le Président quitte la salle. M. Régis GIRARDEAU préside le vote.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** le compte administratif 2020 du budget annexe « Instruction du droit des sols ».

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 05.10.2021
et publié, affiché ou notifié le 07.10.2021

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne



DECISION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Anthony VADOT
Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne



Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 1^{er} février 2021 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Nombre de
délégués titulaires
présents : 32/37

L'an deux mille vingt et un le premier du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne, s'est réuni à la salle polyvalente Paul Grandjean - Place Julien-Duriez à 71500 SAINT USUGE.

Nombre de
délégués suppléants
ayant voix
délibérative : 5

Etaient présents :

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, M. PUTIN Daniel, M. STEURER Blaise, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. LONGIN Jean-Michel, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, Mme BOUDIER Sylvie, M. GALOPIN Christophe, M. FIERIMONTE Sébastien, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. PARADIS Laurent, Mme JACQUARD Françoise, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, Mme ROBELIN Nadine

Nombre de
personnes ayant
pris part à la
délibération : 37

Date de la
convocation :
25/01/2021

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme GILLES Géraldine, Mme MATHY Paule, M. BONIN Jacky, Mme GANDRE Stéphanie, M. PAPIN Jean-Pierre

Secrétaire de séance : M. CHEVREY Mickaël

Délibération n°2021-010 : Affectation des résultats du budget annexe « Instruction du droit des sols »

M. le Président indique qu'il convient d'affecter les résultats au 31 décembre 2020 tels que présentés en annexe.

Vu le résultat au 31 décembre 2020 du budget annexe pour un montant de 0 euros en fonctionnement et – 243.08 euros en investissement, et compte tenu des résultats antérieurs cumulés de 0.01 euros en fonctionnement et 2 165.20 euros en investissement,

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de l'affectation suivante :

Investissement :

- Excédent d'investissement reporté (article 001) : 1 922 euros

*Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 05.02/2021
et publié, affiché ou notifié le 05.02/2021*

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne



Le Président
Anthony VADOT

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne



335

BA

BUDGET ANNEXE

INSTRUCTION DROIT DES SOLS

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2019	Affectation résultat	Résultats 2020	Résultat de clôture de l'exercice 2020
Investissement	2 165,20		-243,08	1 922,12
Fonctionnement	0,01		0,00	0,01
	2 165,21	-	- 243,08	1 922,13

Résultat Investissement (A)		1 922,12
Restes à réaliser dépenses (B)		0,00
Restes à réaliser recettes (C)		0,00
(A)+(B)+(C)		1 922,12
(Besoin de Financement si négatif)		

Affectation résultat de Fonctionnement		0,01
Réserves	C/1068	-
Report à nouveau	C/002	0,01

Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 1^{er} février 2021 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Nombre de
délégués titulaires
présents : 31/37

L'an deux mille vingt et un le premier du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne, s'est réuni à la salle polyvalente Paul Grandjean - Place Julien-Duriez à 71500 SAINT USUGE.

Nombre de
délégués suppléants
ayant voix
délibérative : 5

Etaient présents :

Délégués titulaires : M. PUTIN Daniel, M. STEURER Blaise, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. LONGIN Jean-Michel, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, Mme BOUDIER Sylvie, M. GALOPIN Christophe, M. FIERIMONTE Sébastien, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. PARADIS Laurent, Mme JACQUARD Françoise, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, Mme ROBELIN Nadine

Nombre de
personnes ayant
pris part à la
délibération : 36

Date de la
convocation :
25/01/2021

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme GILLES Géraldine, Mme MATHY Paule, M. BONIN Jacky, Mme GANDRE Stéphanie, M. PAPIN Jean-Pierre

Secrétaire de séance : M. CHEVREY Mickaël

Délibération n°2021-014 : Adoption compte administratif 2020 du budget principal

- Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les articles L.2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant la réunion de bureau du 18 janvier 2021 ;

M. le Président indique que l'arrêté des comptes du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne est constitué par le vote du comité syndical délibérant sur le compte administratif. Le vote de l'organe délibérant sur les comptes devant intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice, M. le Président propose de voter le compte administratif 2020.

Le compte administratif 2020 dressé par M. le Président, Anthony VADOT, ordonnateur est présenté sous forme de tableau de synthèse du budget 2020 par compétence et détaillé par article selon le document en annexe. Comme indiqué dans le CGCT, il convient de désigner un membre du Comité syndical, autre que le Président pour présider au vote du compte administratif.

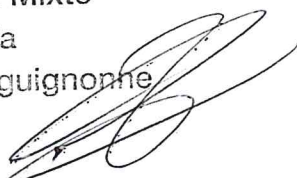
M. le Président quitte la salle. M. Régis GIRARDEAU préside le vote.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** le compte administratif 2020 du budget principal.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 05.02.2021
et publié, affiché ou notifié le 05.02.2021

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne



DECISION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Anthony VADOT
Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne



Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 1^{er} février 2021 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS **DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE**

Nombre de
délégués titulaires
présents : 32/37

L'an deux mille vingt et un le premier du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne, s'est réuni à la salle polyvalente Paul Grandjean - Place Julien-Duriez à 71500 SAINT USUGE.

Nombre de
délégués suppléants
ayant voix
délibérative : 5

Etaient présents :

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, M. PUTIN Daniel, M. STEURER Blaise, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. LONGIN Jean-Michel, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, Mme BOUDIER Sylvie, M. GALOPIN Christophe, M. FIERIMONTE Sébastien, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. PARADIS Laurent, Mme JACQUARD Françoise, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, Mme ROBELIN Nadine

Nombre de
personnes ayant
pris part à la
délibération : 37

Date de la
convocation :
25/01/2021

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme GILLES Géraldine, Mme MATHY Paule, M. BONIN Jacky, Mme GANDRE Stéphanie, M. PAPIN Jean-Pierre

Secrétaire de séance : M. CHEVREY Mickaël

Délibération n°2021-015 : Affectation des résultats du budget principal

M. le Président indique qu'il convient d'affecter les résultats au 31 décembre 2020 tels que présentés en annexe.

Vu le résultat au 31 décembre 2020 du budget pour un montant de 137 727.59 euros en fonctionnement et – 116 915.59 euros en investissement, et compte tenu des résultats antérieurs cumulés de – 144 492.18 euros en fonctionnement et 154 493.42 euros en investissement,

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de l'affectation suivante :

Fonctionnement :

- Déficit de fonctionnement reporté (article 002) : 6 765 €

Investissement :

- Excédent d'investissement reporté (article 001) : 37 577 €

*Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 05.02/2021
et publié, affiché ou notifié le 11.02/2021*

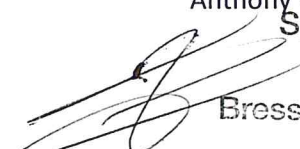
Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne



DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Anthony VADOT
Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne



BUDGET GENERAL

SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2019	Affectation résultat	Résultats 2020	Résultat de clôture de l'exercice 2020
Investissement	154 493,42		-116 915,59	37 577,83
Fonctionnement	-144 492,18		137 727,59	- 6 764,59
	10 001,24		20 812,00	30 813,24

Résultat Investissement (A)		37 577,83
Restes à réaliser dépenses (B)		-33 402,00
Restes à réaliser recettes (C)		11 214,00
(A)+(B)+(C)		15 389,83
(Besoin de Financement si négatif)		

Affectation résultat de Fonctionnement		-6 764,59
Réserves	C/1068	
Report à nouveau	C/002	-6 764,59